

C.D.E.F



Le Centre de la doctrine d'emploi des forces succède en ce mois de juillet 2004 au CDES, conformément aux ordres donnés par le général CEMAT.

Directement subordonné au général d'armée THORETTE, fort des quatre divisions – emploi et organisation des forces, recherche et retour d'expérience, simulation et recherche opérationnelle, appui et documentation – ce centre a trois vocations :

- être le "centre nerveux" de la préparation opérationnelle des forces,
- participer à la construction des argumentaires permettant la détermination des choix budgétaires concernant les ressources dévolues aux forces terrestres,
- animer la pensée militaire tactique et opérative des forces armées pour la partie terrestre.

C'est bien dans cet esprit que le n° 3 de Doctrine, premier numéro sous l'égide du CDEF, s'inscrit, d'une part, en totale continuité avec le CDES par le traitement des grands dossiers – aujourd'hui, celui, essentiel, des combats en zone urbaine – ceux de demain matin – complétant ainsi le précédent numéro spécial consacré à l'Intifada et à son RETEX ; d'autre part, en posant les bases de l'évolution doctrinale à venir par le truchement de l'article du général directeur de la doctrine d'emploi des forces qui préfigure le cadre et les principes qui pourraient présider à l'emploi des forces.

Nous sommes, en effet, au moment où les choix budgétaires et les évolutions géopolitiques, stratégiques et tactiques se superposent pour susciter les réflexions sur les modèles de défense et de sécurité, notamment pour l'Europe en

devenir. Par ailleurs, l'importance des leçons apprises depuis maintenant plus de quinze ans sur tous les théâtres essentiels à l'Europe, est suffisante pour éclairer, par la pratique et la mise en évidence de faisceaux de faits, les pistes concrètes de l'évolution de nos forces terrestres.

Ces enseignements suffisent-ils pour répondre à nos nombreuses interrogations, permettent-ils de remettre en cause certaines certitudes encore largement partagées et peut-être toujours pertinentes ?

Par exemple doit-on absolument différencier les combats de haute et de basse intensité, doit-on sérieusement envisager un concept comme le "first in, first out", est-il si "opérateur" de catégoriser nos forces selon le poids de leurs véhicules et de leurs armements ?

C'est bien l'ensemble de ce type d'approche, complété et éclairé par les réponses aux quatre questions qui fondent le corpus doctrinal et les principes de la préparation opérationnelle de nos forces, que nous ne devons jamais cesser d'entreprendre :

- quels types d'ennemis ou d'adversaires ?
- quelles natures des scénarios d'engagement ?
- quels types d'équipements ?
- pour quelles organisations des unités et des états-majors ?

**Le Général de division
Gérard BEZACIER**